

TRésumé du Bureau de la CLE du 29 septembre 2016

- Penser à ajouter Sandrine Coulaud à la liste de diffusion
- Info à prendre en compte : l'Etat ne reçoit pas mes mails → problème de taille pour les PJ. Utiliser mélanissimo pour que tout le monde puisse recevoir les mails et les PJ

PLU d'Ebreuil

L'animatrice du SAGE, Maïna LE BAGOUSSE, présente les points qui concernent l'eau et les milieux aquatiques sur le PLU d'Ebreuil aux membres du bureau. Ces derniers sont surpris que la gestion des eaux usées, potables et pluviales soit si peu décrite dans les PLU en général.

PLU de Saint-Ours

M. Philippe COULON (maire de St-Ours), M. Eric BRUN (adjoint en charge des finances et de l'urbanisme) ainsi que M. Claude PERRIER (Environnement) sont venus présenter leur PLU devant les membres du bureau. S'en est suivi une phase d'échange au cours duquel chaque participant a pu poser ces questions aux élus de la commune. M. ESTIER souhaite que les représentants des communes viennent présenter leur PLU lors des prochains avis à donner sur ces dossiers. Vincent JOURDAN précise que le PLU de la commune de Saint-Ours n'aura pas un impact fort sur le milieu naturel.

Point sur l'étude TBV

Après un rappel de l'avancement de l'étude Tête de Bassin Versant et des derniers éléments validés, l'animatrice présente les données utilisées par le bureau d'étude. Les membres du bureau valident certaines données font part de leurs remarques au bureau d'étude sur certains points :

- Masses d'eau et état DCE : Proposition de croiser les 2 couches masse d'eau et données DCE. En effet les masses d'eau apparaissent comme un critère incontournable et demandé par le SDAGE dans le cadre des TBV.
- Le SMAD se charge de faire passer l'étude sur la typologie bocagère réalisée par la Mission Haies Auvergne.
- Les membres soulignent l'importance de prendre en compte les prélèvements AEP/ industries/ Agricoles qui permettent de faire la différence entre les départements du Puy-de-Dôme et de l'Allier. De plus ces données caractérisent les pressions sur la ressource.
- Pour les ZH les cartes réalisées par le SMAD seront transmises au BE afin de comparer la carte de prélocalisation des ZH et les cartes des inventaires précises. Ceci permettra de déterminer les écarts entre les 2 et d'étudier la fiabilité de la carte « préloc. ».
- La sinuosité des cours d'eau sera compensée par les données Fédé et ONEMA récupérées lors de la journée de travail.

M. ESTIER rappelle qu'il est important de bien communiquer autour des TBV car ses zones stratégiques pourraient être un jour accompagnées d'une réglementation. Compte-tenu de l'historique des zones humides sur le territoire, il s'agit de ne pas reproduire les mêmes erreurs que par le passé en associant et en communiquant avec tous les acteurs du SAGE.

Préparation de la CLE du 24 novembre 2016

La prochaine CLE aura lieu le jeudi 24 novembre 2016.

A cette occasion les 3 membres du collège des élus manquants seront désignés. Pour rappel cette fonction est nominative pour les élus. Il sera important de préciser que cette fonction demande du temps d'investissement (environ ½ journée par 29mois et demi).

Question diverses : la demande de la CA 03

Exposition du sujet par Madame Renaud et lecture de la réponse de M. OUDIN de la DREAL Centre par l'animatrice du SAGE Sioule.

Les membres du bureau précisent au demandeur d'apporter les justifications de sa demande et de fournir des éléments et des arguments à la CLE qui permettent d'éclaircir de nombreux points : quel va être l'impact des volumes prélevés ? quelles vont être les conséquences de ces changements ?

Etude Chaîne des Puits

M. SIMEON rappelle le contexte et l'historique de la demande d'aide pour le financement du projet à l'AELB et annonce que cette dernière a refusé le plan de financement du projet.

La Commission des Aides de l'AELB aura lieu le 25 octobre et la commission de Pré-programmation (préparation de cette commission) a donné un avis négatif sur le dossier pour plusieurs raisons : cette étude devrait être portée par une collectivité car l'étude est réalisée à destination des SAGE + coût trop cher + problème de mise en concurrence.

Les membres du bureau précisent qu'il faut prendre le temps de se réunir pour réfléchir.

L'AELB précise que ce n'est pas un NON catégorique mais il faut chercher des solutions.

Bureau de la CLE du SAGE Sioule



Ordre du jour

- Présentation et point sur la période de remplacement de congé maternité de Céline BOISSON (5')
- Avis sur le Plan Local d'Urbanisme de la ville d'Ebreuil (30')
- Avis sur le Plan Local d'Urbanisme de la ville de Saint-Ours-les-Roches (30')
- Point sur les études en cours (Têtes de bassin versant et étude Chaîne des Puys) (40')
- Questions diverses (10')
- Préparation de la CLE de novembre

Ordre du jour

- **Présentation et point sur la période de remplacement de congé maternité de Céline BOISSON**
- Avis sur le Plan Local d'Urbanisme de la ville d'Ebreuil
- Avis sur le Plan Local d'Urbanisme de la ville de Saint-Ours-les-Roches
- Point sur les études en cours (Têtes de bassin versant et étude Chaîne des Puys)
- Questions diverses
- Préparation de la CLE de novembre

Ordre du jour

- Présentation et point sur la période de remplacement de congé maternité de Céline BOISSON
- **Avis sur le Plan Local d'Urbanisme de la ville d'Ebreuil**
- Avis sur le Plan Local d'Urbanisme de la ville de Saint-Ours-les-Roches
- Point sur les études en cours (Têtes de bassin versant et étude Chaîne des Puys)
- Questions diverses
- Préparation de la CLE de novembre

Avis sur le Plan Local d'urbanisme de la ville d'Ébreuil

- ▶ Ouverture à l'urbanisation d'une surface de 11 ha sur une période de 12 ans
- ▶ Restriction des zones constructibles par rapport au POS
- ▶ Urbanisation dans les « dents creuses »
- ▶ **Zones humides:** Aucune parcelle constructible n'est proposée sur une zone humide dans le PLU donc ces dernières ne seront pas détruites



Respect de la disposition 1.4.3 du PAGD sur l'intégration des zones humides aux documents d'urbanisme et de l'Article 4 du Règlement

Avis sur le Plan Local d'urbanisme de la ville d'Ébreuil

- **Bocages:** Préservation des bocages dans la zone à urbaniser des Saulzets
- **Consultation de la CLE:** la cellule d'animation de CLE a été consultée pendant l'élaboration du projet



Respect des 2 recommandations de la disposition 1.5.1 du PAGD

Avis sur le Plan Local d'urbanisme de la ville d'Ébreuil

- ▶ **Eaux pluviales, assainissement et eau potable:** Le rapport est incomplet sur les modalités de gestion des eaux usées, potables et pluviales.
- ▶ Manque d'information qui soulève des questions:
 - Le dimensionnement des STEP et des réseaux est-il suffisant pour accueillir de nouvelles populations sur la commune ?
 - Quelle est la qualité des réseaux d'assainissement et d'adduction en eau potable ?
 - Les STEP existantes sont-elles fonctionnelles ? Respectent-elles les normes de qualité des eaux de sortie ?
 - Concernant les eaux de ruissellement, quels vont être les impacts et les conséquences de l'augmentation des surfaces imperméabilisées ?
 - Quelle est la gestion des eaux de ruissellement actuelles et quelles seront-elles dans 10 ans ?

Ordre du jour

- Présentation et point sur la période de remplacement de congé maternité de Céline BOISSON
- Avis sur le Plan Local d'Urbanisme de la ville d'Ebreuil
- **Avis sur le Plan Local d'Urbanisme de la ville de Saint-Ours-les-Roches**
- Point sur les études en cours (Têtes de bassin versant et étude Chaîne des Puys)
- Questions diverses
- Préparation de la CLE de novembre

Ordre du jour

- Présentation et point sur la période de remplacement de congé maternité de Céline BOISSON
- Avis sur le Plan Local d'Urbanisme de la ville d'Ebreuil
- Avis sur le Plan Local d'Urbanisme de la ville de Saint-Ours-les-Roches
- **Point sur les études en cours (Têtes de bassin versant et étude Chaîne des Puys)**
- Questions diverses
- Préparation de la CLE de novembre

Etude Tête de Bassin Versant

Petits rappels:

- ▶ Le 6 juillet 2017, le COPIL a validé la définition des têtes de bassin versant en prenant comme critère le réseau hydrographique DDT et les rangs de Strahler 1/2/3 ainsi que les cours d'eau de rang 1 et 2 se jetant dans des cours d'eau de rang supérieur ou égal à 4.



Avec cette définition **83 % de la surface** du bassin de la Sioule est classé en têtes de bassin versant



Phase 2 : Priorisation des têtes de bassin versant

Etude Tête de Bassin Versant

- ▶ **Objectif:** Présentation des données utilisées pour la priorisation des têtes de bassin versant
- ▶ Tableaux papiers: est-ce que le bureau souhaite valider toutes les données?
- ▶ Réunion de travail en cours de programmation avec l'ONEMA, Les Fédé de Pêche 63 et O3 et le SMAT sur la thématique hydromorphologie et hydrologie
- ▶ **Prochaine étape:** validation de la grille de priorisation des têtes de bassin versant au prochain bureau de la CLE

Etude Chaîne des Puys

- Rencontre entre les remplaçantes du SAGE Sioule et du SAGE Allier Aval
- Pendant la période de remplacement de Céline BOISSON et de Lucile MAZAU, les missions de Maina et de Margot sont les suivantes:
 - Rédiger le compte-rendu de la dernière réunion
 - Rédiger une note de présentation du projet et faire valider cette dernière par les 2 CLE
 - Ouvrir une page Internet dédiée à l'étude
 - Rédiger le dossier FEDER si besoin pour le financement
 - Eventuellement faire valider le questionnaire à destination des syndicats gestionnaires de l'AEP par les Présidents de CLE [récolte des données]

Ordre du jour

- Présentation et point sur la période de remplacement de congé maternité de Céline BOISSON
- Avis sur le Plan Local d'Urbanisme de la ville de Saint-Ours-les-Roches
- Avis sur le Plan Local d'Urbanisme de la ville d'Ebreuil
- Point sur les études en cours (Têtes de bassin versant et étude Chaîne des Puys)
- **Questions diverses**
- Préparation de la CLE de novembre

Ordre du jour

- Présentation et point sur la période de remplacement de congé maternité de Céline BOISSON
- Avis sur le Plan Local d'Urbanisme de la ville de Saint-Ours-les-Roches
- Avis sur le Plan Local d'Urbanisme de la ville d'Ebreuil
- Point sur les études en cours (Têtes de bassin versant et étude Chaîne des Puys)
- Questions diverses
- **Préparation de la CLE de novembre**

Questions diverses

- ▶ Demande de la Chambre d'Agriculture O3
 - Lecture de la lettre de sollicitation de la CLE
 - Dossier traité également par la CLE du SAGE Allier Aval → méthodologie similaire sur les 2 procédures
 - Questions posées à M. OUDIN de la DREAL Centre → en attente de réponse
 - Demande qui pose de nombreuses questions



➡ Avez-vous d'autres questions/ remarques?